

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 50
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-sept, le samedi 7 octobre à 18h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le jeudi 24 août 2017, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS : 5

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Patrick HUSTACHE, Marc PARISSET

ABSENTS : BOS Edouard

POUVOIRS : Michel JORCIN à Stéphane GIRARD

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.



OBJET : règlement de la facture n°F1707028 à l'entreprise SOCIÉTÉ ANNECIENNE ÉQUIPEMENTS

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la facture relative aux travaux de mise en conformité du paratonnerre de l'église.

Les prestations ayant été réalisées conformément à la commande, et le montant facturé étant identique au chiffre initial, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de l'autoriser à procéder au règlement de cette facture, pour un montant total de 4 500,00 € HT soit 5 400,00 € TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à procéder au règlement de la facture précitée.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Stéphane GIRARD

